



Conseil d'établissement

Séance ordinaire du mercredi 10 décembre 2025

18 h 00

Présentiel – École SALG

Compte rendu

1. Prise de présence/vérification du quorum/nouveau document

À 18 h 01, Mme Lara Eid ouvre la séance après avoir constaté qu'il y a quorum.

Sont présents (par ordre alphabétique) :

- Mme Amélie Bélanger, représentante des parents;
- Mme Marie-Claude Chabot, directrice;
- Mme Intissar Cherif, représentante des enseignant.e.s
- Mme Julie Daneau, représentante des parents;
- Mme Lara Eid, représentante des parents;
- Mme Annik Jobin, représentante du service de garde;
- Mme Carine Lairat, représentante des professionnel.le.s
- Mme Laurence Petitjean, représentante des parents;
- M. Thierry Robillard-Martel, directeur-adjoint;

En tant que membres parents substitués, sont présents :

- Marie-Christine Doyle
- Matthieu Lemire

Un membre du public est présent :

- Laurence Robichaud

Sont excusées :

- Mme Mélissa Gourdeau St-Denis, représentante des parents;
- M. Julien Houde Roy, représentant des parents;
- Sébastien Methot-Lambert, représentant des parents;
- Mme Jolène Gauthier, représentante des professionnels.le.s
- Mme Catherine Veilleux, représentante des enseignant.e.s.

2. Adoption de l'ordre du jour

Un ajout est proposé au varia :

- Suggestion pour la prise de notes

Mme Amélie Bélanger est désignée comme gardienne du temps pour la séance.

CONSIDÉRANT que Mme Marie-Claude Chabot et Mme Lara Eid ont élaboré un projet d'ordre du jour pour la séance ordinaire du 10 décembre 2025,

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement (CÉ) de l'école Saint-Albert-le-Grand (SALG),

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé pour la séance ordinaire du 10 décembre au CÉ de l'école SALG.

3. Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 octobre 2025

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la Loi sur l'instruction publique, les membres du CÉ de l'école SALG ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 octobre 2025;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Lara Eid, présente lors de la séance ordinaire du 8 octobre 2025, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER tel que présenté le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 octobre 2025.

4. Formations

Mme Lara Eid rappelle aux membres de compléter en ligne le formulaire d'attestation confirmant le suivi de la formation obligatoire pour les conseils d'établissement.

5. Présentation d'un projet de campagne de financement - Laurent Choquette

M. Laurent Choquette présente un projet de levée de fonds par la vente de vêtements à l'effigie de l'école (tuques et chandails). L'objectif est de renforcer le sentiment d'appartenance, accroître la visibilité lors des activités sportives et créer des souvenirs pour les élèves. Des échantillons sont présentés à l'écran. Le projet servira à financer en partie la sortie de fin d'année dans une base de plein air, destinée à l'ensemble des élèves de l'école. Le projet de campagne de financement est accepté à l'unanimité.

6. Informations de l'OPP | Budget OPP

Mme Lara Eid fait état des activités récentes : magasin partage, fête d'Halloween et marché de Noël. Elle souligne le besoin de bénévoles pour les prochains magasins partage en raison du volume de dons.

Tel que prévu dans la Régie interne, le budget de l'OPP est de 50 \$ et doit être approuvé chaque année.

CONSIDÉRANT que le budget de l'OPP est jugé adéquat;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER le budget de l'OPP.

7. La vie à l'école

Personnel enseignant

Des activités spéciales sont prévues pour la période précédant les fêtes, notamment l'organisation d'un déjeuner de Noël qui se tiendra dans les gymnases de l'école.

La pièce de théâtre préparée par les élèves de 5e et 6e années sera présentée en février et sera suivie d'un volet consacré au cinéma.

Un projet d'inclusion est également en cours : Mme Geneviève René-Lagotte (enseignante de musique) et Mme Sophie Mc Innis-de Billy (enseignante) organiseront une prestation musicale, offerte par les élèves d'une classe d'accueil et d'une classe régulière, devant un public composé de personnes âgées.

Par ailleurs, un projet d'écriture de lettres au Père Noël impliquera les élèves des classes régulières ainsi que ceux des classes d'accueil. Les retombées observées sont très positives dans le cadre du plan de lutte : une bonne entente règne dans la cour d'école et aucun conflit interculturel n'a été signalé.

8. Direction

Consultation obligatoire des élèves – conseil d'élèves 25-26

M. Thierry Robillard-Martel mentionne la mise en place d'un conseil d'élèves composé de représentants des classes de 5e et 6e années, incluant les classes d'accueil, à raison de deux élèves par classe. Cette initiative vise à favoriser la participation active des élèves à la vie scolaire et à recueillir leurs idées pour améliorer le milieu éducatif. Parmi les propositions formulées, on retrouve l'organisation de tournois sportifs, la tenue de journées thématiques et la mise en place d'une journée dédiée à l'inclusion.

Budget 2025-2026

Mme Chabot présente le budget et mentionne des corrections à apporter en raison de remboursements excédentaires pour la classe-neige, entraînant un déficit dans le fonds 4. Le matériel de mathématiques a été acquis, tel que prévu et très apprécié en classe.

Mme Chabot présente les sorties culturelles prévues dans le fonds 1. Elle présente également le tableau de suivi des revenus et dépenses de l'OPP.

9. Direction (suite)

I. PTRDI : plan triennal de répartition et de destination des immeubles et acte d'établissement

Mme Marie-Claude Chabot aborde le PTRDI, qui détaille l'occupation de l'école SALG, ayant une capacité de 25 classes et 575 élèves. La déclaration au 30 septembre 2025 recense 22 classes et 390 élèves. La prévision pour l'année prochaine est de 15 classes et 347 élèves, en excluant les élèves en accueil, qui n'habitent pas dans le secteur.

Mme Marie-Claude Chabot présente également l'acte d'établissement 040. Le formulaire de consultation et déclaration est rempli en ligne.

CONSIDÉRANT que les membres du CÉ de l'école SALG ont eu l'opportunité de poser leurs questions à Mme Marie-Claude Chabot et de consulter le visuel du PTRDI lors de la séance du CÉ le 10 décembre 2025;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER tel que présenté le PTRDI.

II. Critères de sélection pour une direction

Mme Marie-Claude Chabot a présenté les critères. Le CÉ discute des critères les plus pertinents et remplit le formulaire en ligne.

III. Projet éducatif suivi

Mme Marie-Claude Chabot fait état de l'avancement, tout se déroule positivement.

IV. Parascolaire janvier 2026

Mme Annick Jobin présente les activités parascolaires qui seront offertes à l'hiver, soient des ateliers de danse ainsi qu'un programme de soccer en collaboration avec le CF Montréal.

Un projet musical intitulé *Feel ta vibe* est toujours en analyse.

CONSIDÉRANT que les activités parascolaires sont jugées pertinentes;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER les activités parascolaires.

V. Sorties éducatives et culturelles

Mme Marie-Claude Chabot présente des demandes d'activités éducatives, culturelles et sportives qui seront financées par l'école :

Tableau des sorties 25-26

Groupes	Sorties et dates	Approuvé au CE
905-501-502-601-602	Cross Country Ile Sainte Hélène 15 octobre	8 octobre
301-302	Musée des Beaux-Arts 28 octobre	8 octobre
301-302	Maison Théâtre 13 novembre	8 octobre
905-501-502-601-602	Salon du livres 19 novembre	8 octobre
M01 M02 M03	Musée des Beaux-Arts 27 février	8 octobre
101-102	Musée des Beaux-Arts 13 mars	8 octobre
102-903-302-901-902	Ski de fond (dates à venir)	10 décembre
201-202	Maison-théâtre 19 mai	10 décembre
601-602	Québec 17 juin	10 décembre
501-502	Sortie au Mont Royal 13 février	10 décembre

Des questions de compréhension sont posées et sont répondues.

CONSIDÉRANT que les sorties sont jugées pertinentes;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER les demandes de sorties.

10. Nouvelles du service de garde

Mme Annik Jobin présente les nouveautés et projets en cours au service de garde :

- Informations sur la semaine de relâche et les relevés d'impôts

- Lancement du calendrier de l'avent pour tout le mois de décembre, qui est très apprécié des élèves;
- Les choix des midis-animés seront proposés en janvier. D'autres activités sont également en préparation pour enrichir l'offre du service de garde.

Règles de recouvrement - Facturation et paiement

Le calendrier des échéances de la perception est passé de 90 jours à 75 jours, abolissant donc une étape, soit celle des 90 jours. Le modèle des règles de fonctionnement du SDG et SDD a dû être révisé en date du 5 novembre. Puisqu'il y a eu modification, le CÉ doit approuver le cahier des nouvelles règles de fonctionnement.

Facturation et paiement



La facturation des frais de garde s'effectue au début de chaque mois pour le mois courant et le

12

paiement du parent doit être fait à l'intérieur de certaines limites.

Calendrier des échéances

Jour 0	20 jours	30 jours	60 jours	75 jours
Facturation. Envoi du 1 ^{er} état de compte par courriel.	Rappel #1 Envoi de l'état de compte par courriel.	Rappel #2 Envoi de l'état de compte par courriel.	Rappel #3 Envoi de l'état de compte par courriel.	Transmission du dossier à l'agence de recouvrement.
Paiement du mois en cours.		Possibilité de prendre une entente de paiement	Possibilité de prendre une entente de paiement	Arrêt de service

CONSIDÉRANT que les modifications aux règles de fonctionnement sont jugées adéquates;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER les modifications aux règles de fonctionnement.

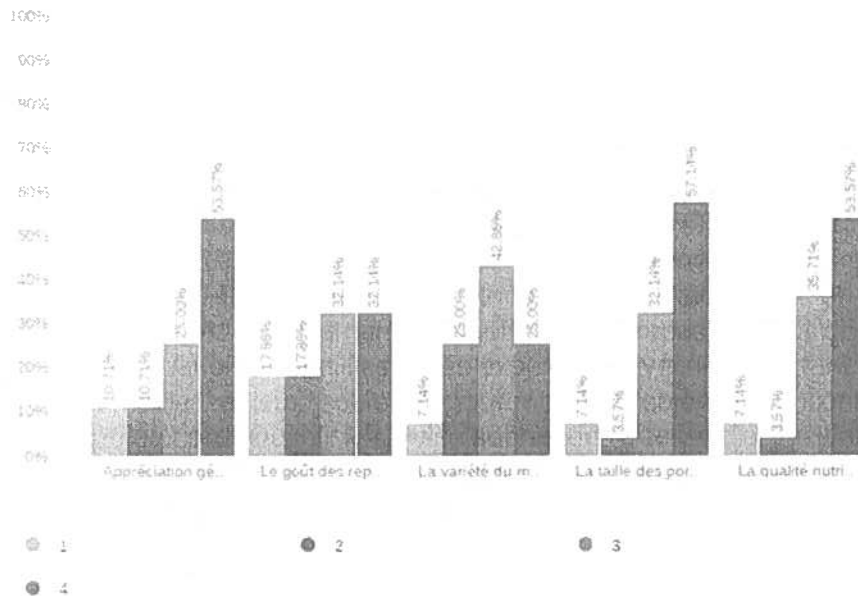
Sondage satisfaction – Traiteur

Un sondage de satisfaction concernant le traiteur « La Cantine pour tous » a été réalisé afin d'évaluer la qualité du service et l'expérience des usagers. Les résultats indiquent que certains ajustements sont nécessaires à la suite de difficultés rencontrées lors de la mise en place du nouveau fournisseur. Il est rappelé que ce changement avait pour objectif de rendre les repas accessibles à la clientèle moins nantie, en offrant des repas au coût de 1 \$. Une discussion a eu lieu sur les appréciations recueillies et les expériences vécues, mettant en évidence des points à améliorer. Parmi les enjeux soulevés figurent les problèmes rencontrés au démarrage et la nécessité de mieux promouvoir le service auprès des classes d'accueil afin d'en maximiser l'accès et l'impact.

SECTION 2 - Satisfaction générale

Q4

Quel est votre niveau de satisfaction sur les points suivants?



Ligne	1 (Pas du tout satisfaisant)	2	3	4 (Tout à fait satisfaisant)	Évaluation moyenne	Nombre de réponses
Appréciation générale du service	10,71% (3)	10,71% (3)	25,00% (7)	53,57% (15)	3,21	28
Le goût des repas (satisfaction de votre enfant)	17,86% (5)	17,86% (5)	32,14% (9)	32,14% (9)	2,79	28
La variété du menu (repas différents chaque jour, aliments et saveurs, adaptation d'allergie)	7,14% (2)	25,00% (7)	42,86% (12)	25,00% (7)	2,86	28
La taille des portions (si la quantité est suffisante pour votre enfant)	7,14% (2)	3,57% (1)	32,14% (9)	57,14% (16)	3,39	28
La qualité nutritionnelle (santé des repas)	7,14% (2)	3,57% (1)	35,71% (10)	53,57% (15)	3,26	28
Avez-vous des commentaires concernant les points précédents?						13

Évaluation moyenne 3,12

11. Comité de parents

Mme Amélie Bélanger fait un compte rendu de la dernière rencontre.

Mme Kathleen Morel a présenté le suivi du plan d'engagement à la réussite. Elle a souligné un manque de ressources spécialisées, notamment d'orthopédagogues et de psychoéducatrices. Il a été indiqué que 98 % des postes enseignants étaient pourvus, mais qu'environ 10 % des titulaires ne détenaient pas la qualification requise.

Mme Erika Cloutier a exposé la nouvelle procédure de gestion des plaintes en collaboration avec le protecteur de l'élève, précisant que toutes les plaintes devaient désormais être traitées conformément à la structure révisée, ce qui entraînait des délais de réponse à ajuster. Enfin, il a été mentionné qu'une consultation en ligne destinée aux parents serait prochainement lancée afin de recueillir leurs avis sur la question du temps d'écran chez les élèves.

12. Varia

Mme Lara Eid a suggéré l'utilisation de l'intelligence artificielle pour la prise de notes lors des comptes rendus du conseil d'établissement. Une discussion s'est tenue sur les avantages et les inconvénients de cette approche, notamment la nécessité d'organiser les rencontres en mode virtuel afin de pouvoir identifier clairement les intervenants. Il a également été convenu que ce sujet devait être validé par la direction afin de clarifier les règles internes d'utilisation d'intelligence artificielle avant toute mise en œuvre.

13. Mot du public

Mme Laurence Robichaud, représentante de l'organisme Point Cardinal de Rosemont, présente les actions menées par l'organisme. Dans le cadre du programme Soutenir pour réussir, elle accompagne chaque semaine un groupe de 15 élèves des classes d'accueil de SALG à travers des ateliers sociolinguistiques visant à favoriser l'inclusion et la réussite scolaire. Elle mentionne également l'organisation d'activités de loisirs gratuites offertes dans des lieux communautaires tels que le centre Père-Marquette et le centre Lapalme. Enfin, elle précise que des initiatives comme le brunch communautaire, organisé par les familles d'accueil, s'inscrivent dans cette démarche de soutien et d'inclusion.

14. Levée de la séance

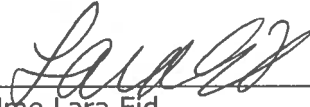
CONSIDÉRANT que l'ordre du jour est épuisé;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Mme Lara Eid, il est résolu à l'unanimité,

D'APPROUVER, la levée de la séance ordinaire à 20h05



Mme Marie-Claude Chabot
Directrice



Mme Lara Eid
Présidente du Conseil d'Établissement

